

Prix François Guizot-Institut de France
Allocution de Stéphane Coste
13 octobre 2016

Monsieur le Chancelier,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Monsieur le président du jury,

Mesdames et Messieurs les membres du jury du Prix François Guizot - Institut de France,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Cher Lauréat,

Cette deuxième édition du Prix François Guizot-Institut de France est un grand événement pour les descendants de François Guizot.

Je voudrais remercier chaleureusement M. Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut et M. Jean-Claude Casanova, président du jury, grâce auxquels le lien entre notre ancêtre François Guizot et celui de l'Institut de France est remis en exergue.

Je voudrais remercier tout particulièrement cette année ma mère Catherine Coste qui m'a transmis le flambeau l'année dernière. En effet, elle a été à l'origine de notre association mettant en valeur l'œuvre de notre ancêtre François Guizot. Elle l'a présidée pendant plus de 20 ans avec succès. C'est grâce à elle et aux nombreux historiens comme François Furet, Gabriel de Broglië ou Laurent Theis que François Guizot est de nouveau reconnu comme un "grand homme".

Je remercie le président, Jean-Claude Casanova très impliqué en faveur du prix et les membres du jury pour leur travail approfondi. Ils ont choisi cette année l'ouvrage *Problèmes religieux contemporains* d'Alain Besançon.

Alain Besançon, vous êtes le deuxième lauréat du prix François Guizot-Institut de France pour votre ouvrage, *Problèmes religieux contemporains*.

Guizot aurait certainement apprécié votre ouvrage de par le haut niveau intellectuel de ce dernier et par son propre engagement tout au long de sa vie au sein de l'Eglise Réformée et plus largement de la chrétienté en France.

Il est certain que plusieurs problèmes que vous évoquez dans votre livre n'auraient jamais été imaginés du vivant de Guizot.

Cette cérémonie qui nous réunit autour d'Alain Besançon ce soir reflète la poursuite de notre action familiale en faveur de la mémoire de Guizot depuis plusieurs décennies.

Notre famille est fière de présenter Guizot au monde extérieur, que cela soit dans le magnifique cadre historique de l'Institut ou du Val Richer, propriété dans le Calvados que Guizot a acquise en 1836, ou plus largement à travers notre site *guizot.com*, et également par des publications.

Notre prochain projet est de reprendre l'édition des lettres échangées entre François Guizot et la princesse de Lieven en complétant les périodes manquantes. Ces lettres permettront notamment aux historiens d'avoir une meilleure connaissance des relations diplomatiques en Europe au milieu du XIXème siècle tout en redécouvrant le côté plus intime de notre ancêtre.

Le prix François Guizot-Institut de France reflète la grandeur intellectuelle de notre ancêtre. Mais il reste encore à mieux la faire connaître aussi bien au sein de notre famille que plus largement à l'extérieur de celle-ci. Sa personnalité exceptionnelle a beaucoup contribué à donner des valeurs à ses descendants, valeurs qui se retrouvent encore pleinement aujourd'hui au sein de notre famille.